

Retour sur la grève du 15 janvier

Des dizaines d'écoles fermées, des centaines d'enseignant·es et d'AESH en grève et au rassemblement au Ministère !

A l'appel des organisations syndicales Snudi-FO, Snuipp, Snés, CGT éduc'action et SUD éducation, plusieurs dizaines d'écoles étaient fermées (Fresnes, Vitry-sur-Seine, Champigny-sur-Marne, Thiais, Villejuif, ...) et plusieurs centaines d'enseignant·es et AESH étaient en grève pour dénoncer le manque de moyens pour les élèves en situation de handicap de notre département. Cette grève a obtenu le soutien des parents d'élèves, des agents territoriaux et des enseignant·es du 2nd degré ainsi que des Unions Départementales CGT FO FSU Solidaires. Entre 400 et 500 enseignant·es et AESH se sont rassemblé·es, jeudi 15 janvier, place Bainville, à proximité du ministère de l'Éducation nationale aux cris de « Maintenant, tout de suite 3000 AESH pour le Val-de-Marne ! » « les milliards pour les AESH pas pour les porte-avions » ou encore « un vrai statut un vrai salaire ».

Retenant les mots d'ordre syndicaux, enseignant·es et AESH ont montré, par la grève et lors du rassemblement, leur détermination à faire entendre leurs revendications et à être reçus par le ministère. Si le constat était « partagé », les représentants du ministre n'ont apporté aucune réponse à nos revendications légitimes ! Nos interlocuteurs se sont retranchés derrière le fait que le budget était en discussion et dont « on ne sait pas ce qu'il en sera ». Les 2000 créations de postes annoncées pour le budget 2026 ne couvrent même pas les besoins dans notre seul département. Il va falloir continuer à se faire entendre.



Ensemble revendiquons

- **Le recrutement d'AESH à hauteur des besoins** pour que toutes les notifications prononcées par la MDPH 94 soient respectées.
- La création d'un **statut de fonctionnaire d'Etat catégorie B** pour les AESH, avec un salaire à temps complet pour 24 heures d'accompagnement des élèves en situation de handicap.
- **La création massive de postes d'enseignant·e·s spécialisé·e·s** et départs en formation pour les RASED à hauteur des besoins partout, ULIS, UE, IME... de psychologues scolaires, d'infirmier·e·s, de médecins, d'assistantes sociales.
- **Le respect des orientations** dans les dispositifs ULIS (TSA, TFC, ...), UEEA, UEMA et l'augmentation du nombre de personnels titulaires à hauteur des besoins notifiés par la CDAPH.
- L'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive, l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation ; l'abandon des PAS !



Mobilisation à Marcel Cachin à Villejuif

La mobilisation des parents, élu.es et enseignant.es de l'école Marcel Cachin de Villejuif le vendredi 19 décembre (une centaine de personnes) marque peut être le début d'une mobilisation d'ampleur sur la ville en faveur d'un recrutement massif d'AESH. Une centaine de personnes se sont réunies pour en dénoncer le manque pour les élèves. Il faudrait en recruter au moins 4 pour que les élèves et les adultes travaillent dans des conditions décentes. Sans parler de la classe ULIS qui se retrouve sans enseignant. Ce mépris de l'État ne peut plus durer. Cette école inclusive au rabais n'engendre que de la souffrance. SUD éducation soutient les mobilisations des AESH et réclame des embauches massives avec la création d'un statut d'AESH fonctionnaire de catégorie B !

Chefs d'établissements : une valse à 3 temps



Signe d'une dégradation des conditions de travail à tous les niveaux, le manque de chefs d'établissement est particulièrement marquant dans nos districts. Sur Villejuif on assiste à une valse des chefs d'établissement en raison de congés maternités et congés maladies non remplacés etc... Résultat on déshabille Jean (Lurçat) pour habiller Louis (Pasteur) pendant que Karl (Marx) est en slip !

SUD ? un syndicat utile !

L'exemple de la prime REP pour les AED et AESH



SUD Éducation a gagné une bataille juridique contre le ministère au sujet de la prime REP ou REP+ qui était versée depuis 2015 aux enseignant·es seulement.

D'abord en obligeant l'administration à payer aux AED et aux AESH cette prime à partir du 1er janvier 2023, ensuite en obligeant l'administration à payer aux AED et aux AESH cette prime rétroactivement depuis 2015. Malheureusement, on ne peut pas demander plus de 4 ans en arrière donc si vous faites la demande avant le 31 décembre 2026, vous pouvez recevoir les arriérés de l'année 2022. Toutes les informations sur le site de SUD éducation 94.



Cachan de Bataille

Les personnels du lycée de Cachan s'étaient massivement mobilisé·es (droit de retrait collectif très suivi) au printemps 2024 sur des problématiques d'état des bâtiments (amiante en particulier). Suite à cette mobilisation, la F3SCT 94 est venue visiter le lycée au printemps 2025. Cette visite a mis en lumière de multiples situations de grande souffrance au travail, mettant en cause non seulement l'état matériel du lycée, mais aussi pour une grande part les méthodes de gestion du personnel par le proviseur. Le DASEN 94 a diligenté dès juillet 2025 une cellule d'écoute psychologique au lycée, puis à l'automne une enquête administrative, confiée à l'inspection générale, sur ce sujet. Un nouveau sujet d'inquiétude a émergé récemment concernant la gestionnaire du lycée, dont les conditions de travail se sont fortement dégradées suite à la fusion de l'agence comptable de Cachan avec celle du lycée Pauline Roland (Chevilly-Larue). La collègue partira à la retraite au printemps. Nous ne savons pas dans quelles conditions elle sera remplacée, et si son ou sa remplaçant·e arrivera à tenir le coup face à la charge de travail monstrueuse.